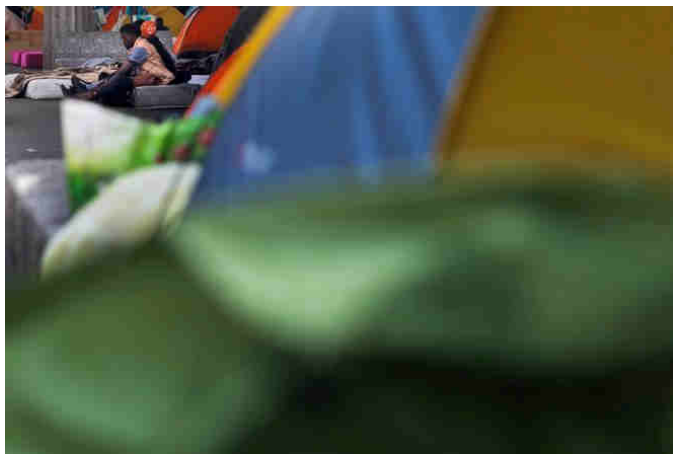


https://www.lemonde.fr/politique/article/2026/10/08/a-paris-des-sans-abri-evacues-et-reloges-lors-d-une-operation-conjointe-entre-la-mairie-et-l-etat_6790208_823448.html

A Paris, des sans-abri évacués et relogés lors d'une opération conjointe entre la Mairie et l'État

Plus de 400 personnes qui dormaient dehors, dans le 10^e arrondissement et sur le parvis de l'Hôtel de ville, ont été mises à l'abri, jeudi 8 octobre, dans des logements temporaires ou pérennes.

Par [Hélène Bekmezian](#)



Un campement de migrants situé sous un tronçon aérien de la ligne 2 du métro parisien, dans le quartier de La Chapelle, le 17 juillet 2026. JOEL SAGET/AFP

C'était l'une des priorités affichées par le maire de Paris, Emmanuel Grégoire, pour son début de mandat : libérer l'espace public des tentes et des campements et trouver des solutions de relogement pour les publics concernés. Alors que près de 4 000 personnes sans abri sont contraintes de dormir dehors, l'élus socialiste avait promis après son élection, en mars, qu'il n'y aurait plus d'enfant à la rue ni de tentes sous la partie aérienne de la ligne 2 du métro, d'ici à cet hiver.

Lire aussi | Article réservé à nos abonnés [Emmanuel Grégoire lance les quatre premiers chantiers de son mandat de maire de Paris](#)

Lire plus tard

Jeudi 8 octobre, à l'aube, le maire de la capitale a annoncé qu'une première « opération de mise à l'abri » avait été engagée quai de Jemmapes et au niveau du métro Jaurès, dans le 10^e arrondissement, « en lien étroit avec la Préfecture de police et la préfecture de la région Ile-de-France ». Selon la mairie, 250 personnes se sont vu proposer une solution d'hébergement et 139 d'entre elles l'ont acceptée : 23 dans des « sas province » entre Marseille, Dijon et Rennes, 51 en centre d'accueil et d'examen des situations, 4 dans le centre d'hébergement La Boulangerie dans le 18^e, et 61 personnes ont été prises en charge par la Ville pour des hébergements pérennes.

« Les quartiers qui jouxtent la ligne 2 sont depuis trop longtemps sacrifiés entre Barbès et Colonel-Fabien. Cette opération, nous la devons aux personnes qui dorment dans la rue et

nous la devons aussi aux riverains », a déclaré Emmanuel Grégoire dans un communiqué, assurant qu'il ne « lâcher[a] rien ». Son entourage précise que la Ville sera « vigilante » pour empêcher que des campements ne se reforment, avec une mobilisation importante de la police municipale.

« Carence fautive de l'État »

Par ailleurs, depuis l'ouverture du Conseil de Paris, mardi, l'association Utopia 56 s'est installée sur le parvis de l'Hôtel de ville, avec plus de 200 personnes à la rue, dont 110 enfants, pour demander une mise à l'abri. Mercredi soir, 277 d'entre elles ont également été hébergées par la Ville.

Lire aussi | Article réservé à nos abonnés [Les associations pressent le gouvernement d'héberger les 2 300 enfants à la rue : « Nous constatons une incapacité politique à tenir la promesse qui a été faite »](#)

Lire plus tard

Fin août, la Ville avait déjà annoncé la mise à l'abri dans des gymnases de 253 personnes qui étaient installées devant la mairie de Paris Centre, à la suite de l'« évacuation forcée » par l'Etat d'un campement qui comptait 450 personnes sans abri dans l'enceinte du Samusocial. Lors du Conseil de Paris d'avril, l'élue avait présenté un plan prévoyant, sur tout le mandat, « l'ouverture de 4 000 places supplémentaires, pour atteindre près de 7 000 places financées par la Ville de Paris ».

Mais le maire et la majorité municipale tiennent à rappeler que « la Ville agit en carence fautive de l'État », comme l'a déclaré Marie-Pierre Marchand, coprésidente du groupe des écologistes, en réaction aux mises à l'abri de ce jeudi matin. Jeudi 1^{er} octobre, Emmanuel Grégoire a d'ailleurs rencontré Emmanuel Macron, à l'Élysée, pour aborder ce sujet. L'entourage du maire a laissé entendre que des « engagements » avaient alors été pris par le président de la République, sans plus de précisions à ce stade.

[Hélène Bekmejian](#)